

**Baccalauréat professionnel : épreuve d’histoire géographie**  
**Sujets d’essai**

**Bulletin officiel n°20 du 20 mai 2010**

**Baccalauréat professionnel**

**II - Histoire-géographie-éducation civique**

Évaluation sous forme ponctuelle - durée 2 h

L'examen de baccalauréat professionnel évalue la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire géographie et éducation civique définis dans les programmes de la classe de terminale professionnelle.

L'épreuve, d'une durée de deux heures, comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points.

La première partie porte sur les sujets d'étude, soit d'histoire soit de géographie. Elle propose deux sujets au choix. Chaque sujet est composé d'une ou plusieurs questions et peut comporter un support documentaire.

La deuxième partie porte sur le programme d'éducation civique. Elle est composée d'une question et peut comporter un support documentaire.

La troisième partie porte sur la discipline qui n'est pas l'objet de la première partie. Elle consiste Elle consiste en une analyse de document(s) portant sur les situations d'un des sujets d'étude.

Ces sujets d'essai ont pour objectif de montrer quelques-unes des formes que pourra prendre cette épreuve dans les années à venir. On ne sera donc pas étonné de la diversité des formes proposées, celles-ci n'étant bien entendu pas exclusives.

Deux examens se succédant à un an d'intervalle – le BEP rénové et le bac – il est nécessaire et qu'il y ait une différenciation de niveau, et que ces sujets demeurent accessibles, d'autant qu'ils sont destinés à valider un enseignement disciplinaire à vocation culturelle et civique.

Les épreuves comportent trois parties. Elles sont variées, mais demandent de manière systématique des réponses organisées et structurées, qui s'appuient sur des connaissances maîtrisées et un vocabulaire approprié.

A chaque partie est attribué un nombre de points qui ne doit pas être décomposé. L'échelle de notation utilisée doit être très large et doit valoriser les bonnes copies.

La première partie offre deux sujets au choix qui portent soit sur les sujets d'étude d'histoire soit sur les sujets d'étude de géographie. Elle peut comporter une question unique, ou plusieurs questions. Dans le cas de questions uniques, une consigne peut expliciter les éléments attendus. Pour rompre avec une certaine utilisation du document – source exclusive d'information par prélèvement – les sujets d'essai ne comportent pas de document

« illustratif » pour cette première partie. Ceci n'engage pas les concepteurs des sujets pour les années à venir.

La deuxième partie qui concerne l'éducation civique peut ou non s'appuyer sur un ou des documents, illustration d'un propos ou point de départ d'une réflexion. Le sujet peut amener le candidat à une réflexion argumentée s'appuyant sur les valeurs de citoyenneté.

La troisième partie porte sur les deux situations d'un même sujet d'étude de la discipline qui n'a pas été l'objet de la première question, les élèves ayant obligatoirement traité une d'entre elles en cours. Elle se présente comme l'analyse d'un ou deux documents de référence, qui doivent être étudiés dans leur globalité, en les remettant dans le contexte de leur auteur et de leur époque pour l'histoire, de leur origine et de leur espace pour la géographie. Un questionnement simple guide le candidat dans cette analyse.

| Baccalauréat professionnel                          |              |             |                   |
|-----------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------------|
| <b>Sujet<br/>d'essai<br/>Exemple<br/>1</b>          | Session 0000 | Durée : 2 h | Coefficient : 2,5 |
| Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE |              |             |                   |

**Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.**

**Pour la première et la troisième partie, le candidat a le choix entre deux sujets.**

|                                                                                | <b>Pages</b>     |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Première partie</b><br><b>Histoire</b> (sujets d'étude)<br>9 points         | 2/5              |
| <b>Deuxième partie</b><br><b>Éducation Civique</b> (thème d'étude)<br>4 points | 3/5              |
| <b>Troisième partie</b><br><b>Géographie</b> (situations)<br>7 points          | 4/5<br>et<br>5/5 |

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

## Première partie : Histoire

(sujets d'étude)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

### **Sujet 1 : La puissance des Etats-Unis dans le monde et ses limites de 1941 à 1989.**

Vous présenterez le rôle des États-Unis dans le second conflit mondial, puis dans la Guerre froide en évoquant les aspects militaires, politiques et économiques.

**OU**

### **Sujet 2 : L'accession de l'Inde à l'indépendance.**

Vous présenterez le contexte international dans lequel s'inscrit la marche vers l'indépendance de l'Inde, le rôle des principaux acteurs qui y ont participé, les circonstances et les conséquences de cette indépendance.

## Deuxième partie : Education civique

(thème d'étude)

### Sujet : Les droits de l'homme sont-ils une réalité universelle ?

Expliquez ce que dénonçait l'organisation non gouvernementale Amnesty International en publiant l'affiche ci-dessous. Cette affiche vous paraît-elle toujours d'actualité ? Pourquoi ?

**Document** : Affiche de campagne d'Amnesty International – 2002-2003



Source : Campagne d'Amnesty International France – 2002-2003

<http://www.amnesty.fr>

### Troisième partie : Géographie (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

#### **Sujet 1 : Paris, ville mondiale.**

**Document :** Les atouts de Paris

Par son histoire, son poids politique et le rayonnement de son patrimoine architectural et artistique, Paris est une marque exceptionnelle et la première destination touristique au monde. Au-delà de cet héritage culturel, Paris et l'Ile-de-France représentent un des premiers pôles économiques de l'Union européenne :

- La ville au monde, après Tokyo, qui accueille le plus de quartiers généraux des 500 plus grandes entreprises mondiales : 38 (*Fortune Global 500*, 2009).
- La 1ère région économique d'Europe, avec un PIB de 553 Milliards d'euros (*ARD IdF*, 2010).
- L'une des premières régions au monde pour les rencontres et événements professionnels, avec 400 salons et 900 congrès en 2008 (*ARD IdF*, 2008). [...]
- Un vivier de jeunes talents exceptionnel : 600 000 étudiants ; 5 des 12 premières grandes écoles de commerce et de gestion en Europe (*Financial Times*, 2009).
- Une vie culturelle et artistique intense, avec 130 salles de théâtre, 56 musées (136 en Ile-de-France), 3 opéras, bientôt un auditorium symphonique de 2 400 places.
- Des réseaux routiers et ferroviaires et de grands équipements, notamment aéroportuaires, qui mettent Paris au cœur des échanges mondiaux : l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle se situe au 2ème rang européen pour le trafic de passagers, et au 1er rang pour le fret ; les liaisons TGV placent Paris à 2h15 de Londres, et à 1h25 de Bruxelles.
- Un tissu économique dynamique, avec des pôles d'excellence dans des domaines aussi variés que la mode, l'aéronautique, les biotechnologies, la finance, l'automobile ou l'audiovisuel. La région parisienne concentre aujourd'hui 40% de la recherche française. [...]

Forte de ses nombreux atouts, Paris est prête à entamer une nouvelle phase de son développement en s'ouvrant sur le territoire de sa métropole. Dans la compétition des "villes-monde" qui attirent les échanges du commerce et du savoir, Paris a toutes les cartes en main pour doper sa croissance et s'imposer comme une grande capitale mondiale attirant matière grise et investissements.

Pour cela, il faut sortir des limites historiques de la ville et travailler à l'échelle du Grand Paris: Paris a besoin de sa banlieue pour progresser.

*Le Grand Paris, exemple de la France qui investit pour l'avenir*, Agence française pour les investissements internationaux (placée sous la tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie), Juin 2010.

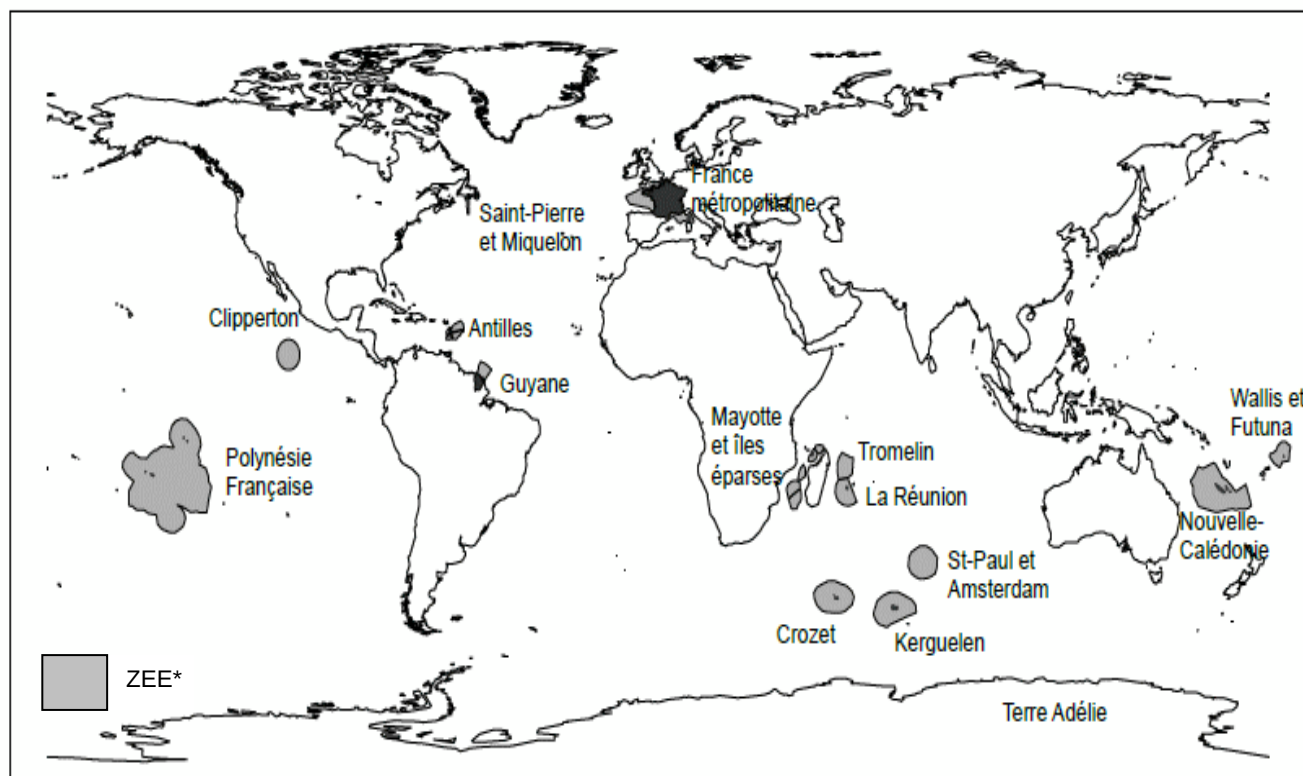
#### **QUESTIONS**

- 1) Quel est l'auteur de ce document ? Quel est son objectif ?
- 2) Quels sont les secteurs d'activité qui permettent à Paris, selon le document, de figurer parmi les villes mondiales ?
- 3) « Paris est une marque exceptionnelle » affirme l'auteur au début du texte. Sur quels arguments repose cette affirmation ? Précisez chacun d'eux à l'aide d'exemples.
- 4) Quelles sont les faiblesses de Paris vis-à-vis d'autres villes mondiales ? Pourquoi ne sont-elles pas toutes évoquées dans ce document ?

OU

## Sujet 2 : L'Outre-mer et la puissance française.

**Document** : La situation de l'Outre-mer français dans le monde



\* ZEE : La Zone Economique Exclusive est un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière économique.

Source : <http://www.shom.fr/>  
Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

### QUESTIONS

- 1) A partir de cette carte, présentez les spécificités géographiques des territoires d'Outre-mer et leur rôle dans l'ouverture de la France sur le monde.
- 2) Dans quelle mesure cette carte illustre-t-elle le poids de l'outre-mer dans la puissance économique, géopolitique et culturelle de la France ?
- 3) De quelles difficultés cette carte rend-elle compte ?



| Baccalauréat professionnel                          |              |             |                   |
|-----------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------------|
| <b>Sujet d'essai Exemple 2</b>                      | Session 0000 | Durée : 2 h | Coefficient : 2,5 |
| Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE |              |             |                   |

Le candidat traite obligatoirement les trois parties: géographie, éducation civique et histoire.

Pour la première et la troisième partie, le candidat a le choix entre deux sujets.

|                                                                                | Pages            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Première partie</b><br><b>Géographie</b> (sujets d'étude)<br>9 points       | 2/5              |
| <b>Deuxième partie</b><br><b>Éducation Civique</b> (thème d'étude)<br>4 points | 3/5              |
| <b>Troisième partie</b><br><b>Histoire</b> (situations)<br>7 points            | 4/5<br>et<br>5/5 |

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

## **Première partie : Géographie**

**(sujets d'étude)**

**Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.**

### **Sujet 1 : La littoralisation en France**

- 1) Proposez une définition de la littoralisation.
- 2) Expliquez, à partir d'exemples précis, les raisons pour lesquelles on parle aujourd'hui de littoralisation des hommes et des activités sur le territoire français.
- 3) Précisez les problèmes que cette littoralisation peut poser à l'échelle locale.

**OU**

### **Sujet 2 : Les acteurs de l'aménagement des territoires en France**

- 1) Quels sont les différents acteurs de l'aménagement des territoires ?
- 2) Expliquez, à partir d'exemples choisis à différentes échelles, le rôle qu'ils peuvent jouer.

|                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>Deuxième partie : Éducation Civique</b><br/>(thème d'étude)</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Sujet : L'action de l'ONU.**

Vous présenterez les moyens dont dispose l'ONU pour faire respecter le droit international et les limites à son action. Vous appuierez votre réponse sur des exemples précis.

## Troisième partie : Histoire (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

### **Sujet 1 : le plan Schuman**

**Document** : Déclaration solennelle de Robert Schuman, Ministre des Affaires étrangères, le 9 mai 1950 à Paris.

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire<sup>1</sup> de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le Gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif :

Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique. [...]

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Source : Europa.eu, site web officiel de l'Union européenne

<sup>1</sup> Séculaire : qui existe depuis un ou plusieurs siècles

### **QUESTIONS**

- 1) En quoi la fonction de Robert Schuman et la nature du texte sont-elles importantes ?
- 2) Quel objectif principal Robert Schuman poursuit-il ? Quel moyen propose-t-il pour l'atteindre ?
- 3) Quel contexte européen et mondial a rendu cet objectif nécessaire ? Relevez les passages du texte qui l'évoquent et précisez les événements auxquels ils font référence.
- 4) Ce texte est considéré comme le texte fondateur de la construction européenne. Pourquoi ?

OU

## **Sujet 2 : Kohl-Mitterrand et l'Europe**

**Document 1 :** Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, le 22 septembre 1984 à Verdun.



*Source : Les relations franco-allemandes depuis 1963, La documentation française, 2001*

**Document 2 :** Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, président de la République, et de M. Helmut Kohl, chancelier de la RFA, le 26 avril 1990.

LE PRESIDENT MITTERRAND : Les entretiens que j'ai eus avec le Chancelier Helmut Kohl, nous ont permis de traiter les grandes questions qui se posent à l'Europe et à l'Allemagne. Nous avons continué de préparer le prochain Sommet européen de la Communauté, qui aura lieu à la fin de cette semaine sur l'ensemble des questions touchant à l'unité politique, à l'union économique et monétaire, mais aussi à la situation de l'Alliance atlantique, aux problèmes de défense, aux problèmes militaires et au devenir conjugué de l'unité allemande et de l'unité européenne ; nous avons constaté une grande unité de vues. [...]

LE CHANCELIER KOHL : C'est à juste titre que le Président Mitterrand a souligné le caractère particulièrement attentif et amical de nos discussions et le climat excellent de cette réunion et dans les nombreuses discussions bilatérales qui ont eu lieu entre les membres du gouvernement fédéral et du gouvernement français qui se sont réunis ici. [...]. Pour moi, en tant qu'Allemand, et en tant que Chancelier allemand, bien entendu, il est particulièrement heureux que nous puissions aujourd'hui vivre deux choses à la fois. D'une part, l'unité de ma patrie, l'unité de l'Allemagne et également, une percée décisive vers l'intégration européenne.

Source : Retranscription de la conférence de presse donnée à l'issue des 55<sup>èmes</sup> consultations franco-allemandes au Palais de l'Élysée, [www.ena-lu.fr](http://www.ena-lu.fr)

## **QUESTIONS**

- 1) Présentez les deux personnages présents sur la photographie. Pourquoi cette scène constitue-t-elle un symbole fort dans l'histoire des relations franco-allemandes ?
- 2) Quelle évolution majeure l'Allemagne connaît-elle durant la période séparant les deux documents ?
- 3) Quels sont les sujets de discussion de ces 55<sup>èmes</sup> consultations franco-allemandes ? En quoi annoncent-elles une évolution dans la construction européenne ?



| Baccalauréat professionnel                          |              |             |                   |
|-----------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------------|
| <b>Sujet d'essai Exemple 3</b>                      | Session 0000 | Durée : 2 h | Coefficient : 2,5 |
| Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE |              |             |                   |

Le candidat traite obligatoirement les trois parties: géographie, éducation civique et histoire.

Pour la première et la troisième partie, le candidat a le choix entre deux sujets

|                                                                                | Pages            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Première partie</b><br><b>Géographie</b> (sujets d'étude)<br>9 points       | 2/5              |
| <b>Deuxième partie</b><br><b>Éducation Civique</b> (thème d'étude)<br>4 points | 3/5              |
| <b>Troisième partie</b><br><b>Histoire</b> (situations)<br>7 points            | 4/5<br>et<br>5/5 |

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

## **Première partie : Géographie**

(sujets d'étude)

**Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.**

### **SUJET 1 : Quels sont les éléments qui font de la France une puissance mondiale ?**

Vous présenterez le poids de la France dans l'économie mondiale, son rayonnement culturel, son rôle diplomatique et militaire.

**OU**

### **SUJET 2 : Qu'est-ce qu'une métropole mondiale ?**

Vous présenterez à partir d'un ou plusieurs exemples les différents éléments, économiques, financiers, politiques et culturels qui caractérisent une métropole mondiale.

## Deuxième partie : Éducation Civique

(thème d'étude)

### Sujet : Quel est le rôle d'un tribunal international ?

En vous appuyant sur le document ci-dessous, définissez la notion de génocide. Précisez quels sont les faits reprochés à Slobodan Milosevic et expliquez pourquoi on parle dans ce cas précis de génocide ethnique.

**Document :** Extraits de la déclaration du Procureur Carla Del Ponte au premier jour de l'ouverture du procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le 12 février 2002. Slobodan Milosevic fut président de la Serbie de mai 1989 à octobre 2000 et de la République fédérale de Yougoslavie de juillet 1997 à octobre 2002.

Devant cette chambre, va maintenant commencer le procès de cet homme pour les méfaits qu'il est accusé d'avoir commis contre le peuple de son pays et contre ses voisins. Comme il est simple de faire cette déclaration aujourd'hui [...] pourtant comme il est remarquable que je puisse prononcer ces mots ici. Aujourd'hui, comme jamais auparavant, nous voyons la justice internationale en action [...]

Nous devrions faire une pause pour nous souvenir des scènes quotidiennes de peines et de souffrances qui en sont venues à définir le conflit armé dans l'ex-Yougoslavie. Un nouveau mot a fait son apparition dans le langage courant : le nettoyage ethnique. Certains des incidents ont révélé une sauvagerie presque médiévale et une cruauté calculée qui a outrepassé de loin les limites d'une guerre légitime [...]

Excellent tacticien, piètre stratège, Milosevic n'a fait que poursuivre son ambition, au prix d'indicibles souffrances imposées à celles et à ceux qui s'opposaient à lui ou représentaient une menace pour sa stratégie personnelle de pouvoir [...]

Aucun Etat ou organisation n'est en procès aujourd'hui : les actes d'accusation n'accusent pas un peuple en entier d'être responsable collectivement des crimes, même des crimes de génocide [...] Je souligne que l'accusé est ici pour répondre de ses propres actions.

Source : AFP, Lemonde.fr

### Troisième partie : Histoire (situations)

**Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.**

#### **Sujet 1 : Les 14 points du président Wilson**

**Document** : Thomas Woodrow Wilson, Discours sur l'état de l'Union<sup>1</sup> 8 janvier 1918

« Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu où tous puissent vivre en sécurité, ... [un lieu sûr] pour toute nation qui désire vivre sa propre vie en toute liberté, décider de ses propres institutions, et être assurée que les autres nations la traitent en toute justice et loyauté, au lieu de se voir exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis....C'est donc le programme de paix dans le monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul que nous croyons possible, est le suivant :

1. Des conventions de paix préparées et conclues publiquement; par la suite, il n'y aura plus d'accords secrets entre les nations, mais une diplomatie qui procédera toujours franchement et ouvertement, à la vue de tous. (...)

5. Arrangement librement débattu, dans un esprit large et tout à fait impartial, de toutes les revendications coloniales et fondé sur l'observation stricte du principe selon lequel, dans le règlement de toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées pèseront d'un même poids que les revendications équitables dont il faut déterminer le titre.(...)

8. Le territoire français tout entier devra être libéré et les régions envahies devront lui être remises. Le tort causé à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine et qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans devra être réparé afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous.(...)

14. Il faudra constituer une association générale des nations en vertu de conventions formelles visant à offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux grands comme aux petits États.

Source : [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr), juillet 2008

1. Le discours sur l'état de l'Union est un événement annuel, au cours duquel le président présente son programme pour l'année en cours devant le Congrès.

### **QUESTIONS**

- 1)** Quelle grande puissance représente le président Wilson ? A quel moment est-elle entrée dans la guerre ?
- 2)** Quelle est la situation de l'Europe quand il prononce ce discours sur « l'état de l'Union » ?
- 3)** Pourquoi consacre-t-il l'un de ses 14 points à la France ?
- 4)** Sur quels principes et avec quelle organisation l'auteur veut-il que soient fondés désormais les relations entre les différents États ?

OU

## Sujet 2

**Document 1 : Discours de George Marshall,**  
Secrétaire d'Etat américain, à l'université  
d'Harvard, le 5 juin 1947

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs,  
que la situation mondiale est très grave. [...]

Lorsqu'on a étudié les besoins de la  
reconstruction de l'Europe, les pertes en vies  
humaines, les destructions de villages,  
d'usines, de mines et de voies ferrées ont été  
estimées de façon assez exacte, mais il est  
devenu évident au cours des mois qui  
viennent de s'écouler que ces destructions  
visibles sont probablement moins graves que  
la dislocation de toute la structure de  
l'économie européenne. [...]

La vérité, c'est que les besoins de l'Europe  
pendant les trois ou quatre prochaines années  
en vivres et en autres produits essentiels  
importés de l'étranger - notamment  
d'Amérique - sont tellement plus grands que  
sa capacité actuelle de paiement qu'elle devra  
recevoir une aide supplémentaire très  
importante ou s'exposer à une dislocation  
économique, sociale et politique très grave.  
[...]

Churchill Winston, Marshall Georges C, *Points de  
repères*, Centre de recherches (européennes, 1973



**Document 2 : Affiche** éditée au début de  
l'année 1950 par le parti communiste français.

## QUESTIONS

- 1) Expliquez la première phrase prononcée par Georges Marshall.
- 2) Quels sont les objectifs du plan Marshall?
- 3) Explicitez l'affiche. Est-elle représentative de toute l'opinion française ?
- 4) Quelles sont les réactions des pays européens au Plan Marshall ?